

## EVALUER LA COMPETENCE DE LECTURE LITTERAIRE

### PRESENTATION

Ce dispositif d'évaluation a été proposé en fin d'année à deux classes de 3<sup>ème</sup> qui ont pratiqué notre démarche durant l'année scolaire.

Le texte de Jacques Réda a été choisi pour la familiarité de la référence au vélo et son exploitation dans un texte poétique, élément du programme de troisième. Le texte peut être considéré comme résistant<sup>1</sup>. De plus, nous avons souhaité proposer un texte complet. La brièveté de la consigne sous-entend que les élèves disposent d'un mode de traitement et de ressources telles que nous les avons présentées dans la partie I. C'est ce qui nous permet de ne pas recourir à un appareil de questions. Les élèves ont disposé de 1h50.

La grille d'évaluation s'organise autour des trois compétences qui constituent notre définition de la lecture analytique/littéraire. Les critères désignent ici ce qui est attendu d'un lecteur, élève de troisième, au sortir d'un parcours réussi. En ce qui concerne « rendre compte de sa lecture », on remarquera que tous les élèves des deux classes sont parvenus à construire un discours écrit, quantitativement suffisant, pour expliciter le parcours de lecture qu'ils ont effectué. Quant à la compétence « décrire », elle pose problème à ceux qui ont des difficultés à bien la distinguer de la compétence « interpréter ». Celle-ci a donné lieu à des performances variables que l'analyse des items, proposée ci-après, permet de caractériser en regard d'un niveau-seuil qu'on attend en fin de collège.

Voici les consignes de travail :

Proposez la lecture interprétative du texte suivant.

- Vous rédigerez un texte organisé en parties et paragraphes dont une introduction dans laquelle vous présenterez le texte et une conclusion.
- Vous justifierez la signification proposée en utilisant notamment des outils d'analyse et en citant le texte.

---

1 Nous empruntons ce terme à C. Tauveron, voir bibliographie.

## GRILLE D'ÉVALUATION 3<sup>ème</sup>

Compétences	critère maîtrisé	critère non maîtrisé
<p><b>COMPÉTENCE RENDRE COMPTE</b></p> <p>1) L'énonciation marque l'intention de l'élève de restituer sa lecture.</p> <p>2) L'organisation textuelle répond à la consigne et évite l'effet catalogue.</p> <p>3) La qualité phrastique et morphosyntaxique est acceptable.</p>		
<p><b>COMPÉTENCE DECRIRE</b></p> <p>4) Les informations sont justes</p> <p>5) Les éléments relevés sont en nombre suffisant</p> <p>6) Les éléments relevés sont présentés avec précision</p>		
<p><b>COMPÉTENCE INTERPRETER</b></p> <p>7) L'élève s'implique dans la réalisation d'un discours explicatif et argumentatif</p> <p>8) L'élève mobilise à bon escient des ressources</p> <p>9) L'élève adopte plusieurs postures dont la posture <i>Intra</i></p> <p>10) L'interprétation s'inscrit dans un champ acceptable de signification (pertinence)</p> <p>11) Le propos veille à traiter de la globalité du texte</p>		

Pour chacun des critères, l'enseignant utilisera les indicateurs habituels des évaluations effectuées avec sa classe.

### COMMENTAIRES

Les items, ici présentés pour l'enseignant, nécessitent une reformulation à destination des élèves en fonction des habitudes de travail pratiquées en classe. Nous proposons que chaque item fasse l'objet d'une décision d'évaluation sur un mode binaire : le critère est suffisamment réussi ou non. Cela permet d'adopter une fonction *terminale* de l'évaluation de fin de collège. Reste à fixer ce qui est *suffisant* :

**Critère 1** : le texte produit par l'élève doit manifester clairement par son discours la volonté d'expliquer sa lecture. Le texte doit donc être réellement destiné à un lecteur.

**Critère 2** : l'évaluateur attend ici un texte composé d'une architecture qui préfigure l'organisation des écrits du lycée. Le parcours d'apprentissage a mis en place ces savoir-faire habituellement évalués dans les écrits argumentatifs au cours de l'année de 3<sup>ème</sup>.

**Critère 3** : le niveau d'acceptabilité se détermine par le fait que la qualité de l'écrit ne nuit pas à la compréhension du propos et n'en gêne pas la lecture : structure des paragraphes et des phrases, vocabulaire approprié. Pour l'orthographe, on tiendra compte du temps limité pour réaliser ce travail.

**Critère 4 :** il permet de s'assurer que l'élève n'a commis aucun contre-sens dans sa lecture ou a relié sans erreur des unités d'information.

**Critère 5 :** il définit le degré d'exhaustivité minimal attendu, en référence au tableau de formulation d'une hypothèse et à la description des éléments textuels sur lesquels s'appuie l'interprétation.

**Critère 6 :** le degré de précision attendu ici est à corréliser au précédent pour garantir une réelle qualité descriptive au texte de l'élève.

**Critère 7 :** afin d'obtenir la lecture personnelle d'un lecteur mobilisé, cette attente invite l'élève à adopter un engagement fort dans son discours.

**Critère 8 :** on évalue ici les choix de l'élève qui mettent en valeur les composantes du texte qu'il a repérées comme majeures.

**Critère 9 :** l'obligation d'investir la posture *intra* est un choix induit par les objectifs terminaux de la classe de français du collège. Toutefois, cette obligation est à pondérer avec la présence d'autres postures. Il nous a semblé cohérent d'en attendre au moins une autre.

**Critère 10 :** ce critère veille à réguler les dérives inhérentes à l'acte d'interpréter, qu'on retrouve chez certains lecteurs faisant du texte un tremplin pour développer des opinions ou jugements infondés voire fantaisistes.

**Critère 11 :** item ajouté après divers essais montrant des lectures lacunaires du texte donné à lire.